

Communiqué de presse – 24 heures du Droit – 03 juin 2016



Cinq ans ... déjà ! Les « **24 HEURES DU DROIT** » sont heureuses de souffler leur symbolique et cinquième bougie après quatre premières éditions mancelles en 2011 puis en 2013, 2014 et 2015. Ces « **24 HEURES DU DROIT** » principalement organisées par l'association COLLECTIF L'UNITE DU DROIT (www.unitedudroit.org) (avec le soutien historique de l'Université du Maine) seront placées cette année sous le signe de l'engagement citoyen en faveur du ou des droits à la sexualité.

Elles auront lieu le 03 juin 2016 évidemment au Mans (salle du conseil municipal) avec l'exceptionnel parrainage de Mme Brigitte LAHAIE.

I. Tout d'abord, les « **24 HEURES DU DROIT** » débiteront (08h30) par un **colloque** intitulé : « **Droit(s) au(x) sexe(s) !** ». Ce colloque est placé sous une direction scientifique collégiale (Mathieu TOUZEIL-DIVINA, Morgan SWEENEY & Arnaud ALESSANDRIN, Magali BOUTEILLE-BRIGANT, Josépha DIRRINGER, Laëtitia GUILLOUD-COLLIAT, Stéphanie WILLMAN BORDAT). Y participeront notamment des juristes universitaires et des étudiants en Droit, en Sociologie et en Médecine ainsi que des philosophes et des praticiens spécialistes des questions sexuelles à l'instar de représentants de syndicats des « travailleurs et travailleuses du sexe ». La question du sexe confronté au(x) Droit(s) n'est pas nouvelle du point de vue académique. Plusieurs ouvrages (notamment ceux – célèbres – des pr. BRANLARD, CABALLERO, PY ou celui de M^e PIERRAT ou encore les travaux du groupe REGINE) et plusieurs colloques (Bordeaux 2015 ; Bruxelles 2010 ; Clermont-Ferrand 2013 ; Toulouse 1986 ; *etc.*) ont été publiés et ont considérablement fait progresser les recherches. L'angle que nous avons décidé d'aborder au Mans en 2016 se devait donc de compléter les études précédentes et non se contenter de les reformuler. Voilà pourquoi nous avons décidé d'adopter une démarche citoyenne et engagée. « **Droit(s) au(x) sexe(s) !** » par son seul intitulé le préfigure en actant une volonté de ses porteurs d'assumer l'existence de droits et de libertés en matière sexuelle. Il n'y sera ainsi pas question(s) d'identité et de genre en matière sexuelle (questions déjà bien traitées) mais l'accent sera mis non seulement sur les droits de chacun à parvenir à la sexualité mais encore sur les liens souvent non assumés entre représentations juridiques et valeurs morales. L'engagement militant des intervenants impliquera de leur part en conséquence qu'ils assument leurs *a priori* éventuels et proposent – chacun(e) – une proposition normative destinée à faire évoluer le(s) droit(s) au(x) sexe(s).

II. Deuxième temps : ce sont des étudiants juristes (Licence & Master) non seulement de l'Université du Maine (sites du Mans et de Laval) mais encore d'autres Universités (Albi, Boulogne, Cergy-Pontoise, Dunkerque, Nantes, Paris I, Paris II, Paris Est, Paris Ouest, Pau, Toulouse, *etc.*) qui seront conviés à participer activement aux « **24 HEURES DU DROIT** ». Dans ce cadre, sous l'œil vigilant d'enseignants, les étudiants se rencontreront et se livreront combat – en équipes – autour du thème de l'Unité du droit. Alors, dans des pastiches de jeux, ils s'affronteront au cœur d'un **jeu interuniversitaire** intitulé « *Qui veut gagner des FOUCART ?* » et ce, jusqu'à la désignation des meilleurs.

III. Troisième et dernier temps, les « **24 HEURES DU DROIT** » proposeront le **cinquième gala du Droit** (dès minuit) dans une discothèque mancelle (Le Guest's) en partenariat fidèle avec LE MANS CAMPUS CLUB et l'association d'étudiants juristes manceaux HOUSE OF LAW (HOL).

C'est à la fête du DROIT que nous voici de nouveau conviés pour « **24 HEURES** ».

Les journalistes qui souhaiteraient venir aux « 24 heures du Droit » seront accueillis au fil de la journée et particulièrement (pour interviews) à 10h15, salle du conseil municipal.

**Site Internet : <http://www.24hdudroit.org>
contact : contact@24hdudroit.org**